

# MODALITES MONTEES - DESCENTES 2022 / 2023

## A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase

La commission sportive se réserve la possibilité de modifier les modalités ci-dessous en fonction des descentes de région, ce qui peut conduire à des repêchages ou des descentes supplémentaires.

### **PRE REGIONAL**

- Les premiers accèdent en R3
- Pour les 6<sup>èmes</sup> et les 7<sup>èmes</sup> maintien sous réserve des places disponibles
- Descente des 8<sup>èmes</sup> en D1 (rattrapage possible)

### **DIVISION 1**

- Les premiers de chaque poule accèdent en PR
- Pour les 6<sup>èmes</sup> maintien sous réserve des places disponibles
- Descente des 7<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> en D2 (rattrapage possible)

### **DIVISION 2**

- Les premiers de chaque poule accèdent en D1
- Pour les 7<sup>èmes</sup> maintien sous réserve des places disponibles
- Descente des 8<sup>èmes</sup> en D3 (rattrapage possible)

### **DIVISION 3**

- Les premiers de chaque poule accèdent en D2
- Pour les 7<sup>èmes</sup> maintien sous réserve des places disponibles
- Descente des 8<sup>èmes</sup> en D4 (rattrapage possible)

### **DIVISION 4**

- Les premiers de chaque poule accèdent en D3

### **DIVISION 5**

- Les premiers de chaque poule auront la possibilité d'accéder en D4